

3.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Moreman Jennifer (coordinateur) ; Deneumoustier Aurélie ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	L'objectif de ce cours est de développer les compétences communicatives en expression orale pour permettre au jeune diplômé en sciences dentaires d'accueillir et de s'entretenir avec un collègue anglophone et de pouvoir assurer des soins dentaires à un patient anglophone.
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture: Cette compétence est développée dans le cours d'anglais de l'année précédente ANGL 1855.</p> <p>Compréhension à l'audition Individuelle: - pouvoir comprendre une langue orale standard en direct ou à la radio sur des sujets familiers et non familiers se rencontrant normalement dans la vie personnelle, sociale, universitaire ou professionnelle. Interactive: - pouvoir suivre un discours clairement articulé et qui est destiné à l'étudiant dans une conversation courante, même s'il est quelquefois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions. Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression orale Individuelle: - Pouvoir faire une description et une présentation détaillée sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en développant et justifiant les idées par des points secondaires et des exemples pertinents. Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues " Interactive: - pouvoir communiquer avec une certaine assurance sur des sujets familiers habituels ou non en relation avec ses intérêts et son domaine professionnel. - pouvoir présider une réunion, exprimer ses opinions, demander des explications, résumer les points principaux. - pouvoir faire face à un nombre limité de questions directes et simples suite à une présentation. - pouvoir expliquer au patient le diagnostic et le traitement dentaire proposé, et pouvoir répondre aux questions concernant le coût du traitement et les soins nécessaires. Niveau B1+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Expression écrite: - pouvoir rédiger de courts rapports concernant les soins dentaires d'un patient. Répondre à des questions concernant le coût des traitements. Ecrire une lettre à un collègue spécialiste, des e-mails, memorandum. - pouvoir rédiger un CV ainsi qu'une lettre de motivation pour un poste de dentiste. Niveau B1+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Code: Extension du vocabulaire général en contexte, faux-amis , expressions idiomatiques ; acquisition et prononciation correcte de termes spécifiques à la dentisterie (+/- 500 mots). Révision de structures grammaticales. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>- Le cours met l'accent sur la communication orale entre étudiants dans un contexte professionnel. Les situations nécessitent la conversation courante (voyage, coutumes, famille, sport) le dialogue patient dentiste, le langage propre à une présentation de techniques dentaires, et l'entrevue d'embauche.</p> <p>- Le vocabulaire général et spécifique et les structures de base sont exercés, consolidés et élargis par le biais d'exercices oraux (jeux de rôles, interviews, conversations en petits groupes de 2 ou 4, ).</p>

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Avoir suivi un cours correspondant (au minimum) au niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues " (CECR). Le cours ANGL 1855 proposé aux étudiants en BAC 2 a pour objectif de les préparer au cours de BAC3.</p> <p>Evaluation Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale: présentation orale au cours, tests de vocabulaire et de grammaire au cours de l'année, examen final oral.</p> <p>Support: Syllabus de cours</p> <p>Encadrement: - Cours en groupes de max. 20 étudiants. - L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.</p> <p>Charge de travail: 30 heures de cours + 42 heures (maximum) de travail autonome</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>&gt; <a href="#">Bachelier en sciences dentaires</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>